

- **Résultat des votes de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire de Theradiag**
- **Confiance confirmée envers la nouvelle équipe dirigeante avec la ratification de la cooptation de Bertrand de Castelnaud, Directeur Général, en qualité d'administrateur**

**Croissy-Beaubourg, le 3 juin 2019, 18h00 CEST** – THERADIAG (ISIN : FR0004197747, Mnémonique : ALTER, éligible PEA-PME), société spécialisée dans le diagnostic *in vitro* et le théranostic, annonce le résultat des votes de son Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire, qui s'est tenue le 16 mai 2019 dans les locaux du cabinet Fieldfisher Paris, 48 rue Cambon, 75001 Paris.

A la suite de (i) l'évolution de la Gouvernance (nomination de Bertrand de Castelnaud en tant que Directeur Général avec effet au 21 janvier 2019), (ii) la fin du différend judiciaire avec HOB Biotech et (iii) la signature récente de nouveaux accords et partenariats, il était plus que jamais important pour Theradiag de réunir ses actionnaires, institutionnels comme particuliers autour de cet évènement majeur qu'est l'Assemblée Générale Annuelle.

Dans ce contexte, le 16 mai dernier, le nombre d'actions détenues par les actionnaires présents ou représentés était de 2 586 053, soit un quorum de 30,18%.

L'ensemble des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire ont été adoptées. Concernant l'Assemblée Générale Extraordinaire, quatre résolutions sur douze ont été adoptées.

La cooptation de Bertrand de Castelnaud en qualité d'administrateur a été ratifiée puis son mandat a été renouvelé pour une durée de trois années.

Pierre Morgon, Président du Conseil d'Administration de Theradiag, a déclaré « *Je tiens à remercier vivement l'ensemble de nos actionnaires qui se sont impliqués lors de cette Assemblée Générale – en y assistant physiquement ou en votant par correspondance ou par procuration. La qualité des débats a été positive et nous a permis d'avoir un retour direct sur la stratégie que nous nous sommes engagés à déployer ces derniers mois. Concernant notre présence aux Etats-Unis et le nouveau contrat signé, nous avons bien précisé lors de cette Assemblée que nous allons transférer progressivement nos activités vers ce nouveau partenaire. Ce transfert nous permettra de nous appuyer sur ce qui a déjà été construit sur ce marché.* »

« *Nous allons continuer de capitaliser sur notre gamme complète de tests de monitoring de biothérapies, accélérer l'automatisation en théranostic et renforcer l'internationalisation de Theradiag, ceci afin de créer les conditions d'une amélioration croissante de notre rentabilité. La confiance en notre nouveau management a été confirmée, nos axes de développement prioritaires sont clairs et les premières réalisations de 2019 sont encourageantes. Nous avançons en ligne avec le plan que nous nous sommes fixés.* » a ajouté Bertrand de Castelnaud, Directeur Général de Theradiag.

A l'issue de cette Assemblée Générale, la composition du Conseil d'administration est désormais la suivante :

- Pierre Morgon, Président du Conseil d'administration
- Bertrand de Castelnaud, Administrateur
- Sylvie Bratel, Administrateur indépendant
- Vincent Fert, Administrateur
- John Li, Administrateur

Le résultat des votes des actionnaires de Theradiag lors de cette Assemblée est le suivant :

	N° de la Résolution	Résolutions	Votes POUR en nombre de voix	Abstentions en nombre de voix	Votes CONTRE en nombre de voix	Votes	En %	Résultat du vote
Assemblée Générale Ordinaire	1	Approbation des comptes sociaux	3 449 827	0	21 000	Pour	99,39%	Adoptée
						Contre	0,61%	
	2	Approbation des comptes consolidés	3 446 297	0	24 530	Pour	99,29%	Adoptée
						Contre	0,71%	
	3	Approbation des dépenses et charges (art 39 CGI)	3 442 947	0	27 880	Pour	99,20%	Adoptée
						Contre	0,80%	
	4	Affectation du résultat de l'exercice	3 449 827	0	21 000	Pour	99,39%	Adoptée
						Contre	0,61%	
	5	Approbation des conventions réglementées	3 449 827	0	21 000	Pour	99,39%	Adoptée
					Contre	0,61%		
6	Ratification de la cooptation de M. Bertrand DE CASTELNAU en qualité d'administrateur	3 449 827	0	21 000	Pour	99,39%	Adoptée	
					Contre	0,61%		
7	Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Bertrand DE CASTELNAU	3 273 465	0	197 362	Pour	94,31%	Adoptée	
					Contre	5,69%		
8	Fixation des jetons de présence	2 655 939	1 173	813 715	Pour	76,52%	Adoptée	
					Abstention	0,03%		
					Contre	23,44%		
9	Rachat d'actions	3 430 184	713	39 930	Pour	98,83%	Adoptée	
					Abstention	0,02%		
					Contre	1,15%		
Assemblée Générale Extraordinaire	10	Augmentation de capital avec maintien du DPS	3 434 874	713	35 240	Pour	98,96%	Adoptée
						Abstention	0,02%	
						Contre	1,02%	
	11	Augmentation de capital avec suppression du DPS par offre au public	1 381 506	0	2 089 321	Pour	39,80%	Rejetée
						Contre	60,20%	
	12	Augmentation de capital avec suppression du DPS par placement privé	1 381 506	0	2 089 321	Pour	39,80%	Rejetée
						Contre	60,20%	
	13	Augmentation du capital avec suppression du DPS au profit de catégories de bénéficiaires	1 381 950	0	2 088 877	Pour	39,82%	Rejetée
						Contre	60,18%	
	14	Augmentation du nombre de titres en vertu des 4 résolutions précédentes	1 596 791	32 413	1 841 623	Pour	46,01%	Rejetée
						Abstention	0,93%	
						Contre	53,06%	
15	Emission de BSA	1 795 309	0	1 675 518	Pour	51,73%	Rejetée	
					Contre	48,27%		
16	Attribution gratuite d'actions	1 833 968	0	1 636 859	Pour	52,84%	Rejetée	
					Contre	47,16%		
17	Augmentation de capital réservée aux salariés	405 987	0	3 064 840	Pour	11,70%	Rejetée	
					Contre	88,30%		
18	Fixation du plafond global	1 914 012	713	1 556 102	Pour	55,15%	Rejetée	
					Abstention	0,02%		
					Contre	44,83%		
19	Réduction du capital social par annulation d'actions	3 388 264	0	82 563	Pour	97,62%	Adoptée	
					Contre	2,38%		
20	Modification des statuts - mise en conformité avec les évolutions législatives et réglementaires	3 446 297	0	24 530	Pour	99,29%	Adoptée	
					Contre	0,71%		
21	Pouvoirs pour formalités	3 446 297	0	24 530	Pour	99,29%	Adoptée	
					Contre	0,71%		



### **Prochain communiqué financier**

Chiffre d'affaires semestriel 2019, le jeudi 25 juillet 2019, après clôture du marché

### **A propos de Theradiag**

Forte de son expertise dans la distribution, le développement et la fabrication de tests de diagnostic in vitro, Theradiag innove et développe des tests de théranostic (alliance du traitement et du diagnostic), qui mesurent l'efficacité des biothérapies dans le traitement des maladies auto-immunes et du cancer. Theradiag participe ainsi au développement de la « médecine personnalisée », favorisant l'individualisation des traitements, la mesure de leur efficacité et la prévention des résistances médicamenteuses. Theradiag commercialise la gamme LISA TRACKER®, marquée CE, une solution complète de diagnostic multiparamétrique pour la prise en charge des patients atteints de maladies auto-immunes et traités par biothérapies. La société est basée à Marne-la-Vallée et compte plus de 60 collaborateurs.

Pour de plus amples renseignements sur Theradiag, visitez notre site web : [www.theradiag.com](http://www.theradiag.com)



#### **Theradiag**

Relations investisseurs

**Fabienne François**

Tél. : 01 64 62 10 12

[contact@theradiag.com](mailto:contact@theradiag.com)

#### **NewCap**

Relations Investisseurs

**Sandrine Boussard-Gallien**

Tél. : 01 44 71 94 94

[theradiag@newcap.eu](mailto:theradiag@newcap.eu)

#### **NewCap**

Relations médias

**Nicolas Mérieau**

Tél. : 01 44 71 94 98

[nmerigeau@newcap.fr](mailto:nmerigeau@newcap.fr)